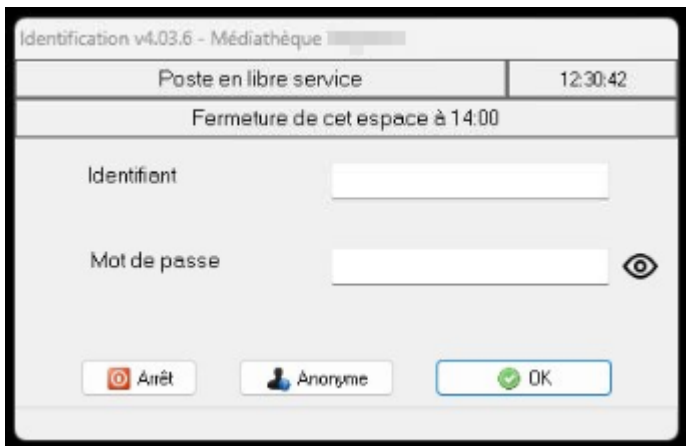


3.2. Mire d'authentification session media/cyber

Après l'ouverture du poste multimédia, voici la fenêtre/mire d'accueil et d'authentification.



3.2.1. Bouton OK et messages indiquant l'impossibilité de se connecter

3.2.1.1. Identifiants inconnus

Identifiant et/ou mot de passe incorrect(s).

L'identifiant et/ou le mot de passe n'existe pas dans la base. Il s'agit peut-être d'une faute de frappe. Il est possible de vérifier le mot de passe à l'aide de l'œil présent sur la mire.

3.2.1.2. Temps imparti écoulé

Temps d'utilisation écoulé.

Le temps à disposition de l'utilisateur est à 0 pour la journée. Deux possibilités de résolution :

- soit le temps de l'utilisateur sur sa fiche est à 0, auquel cas il convient de lui rajouter du temps

- soit le temps imparti sur le poste est à 0 si la restriction de temps est mise sur le poste plutôt que sur l'utilisateur.

3.2.1.3. Charte non validée

Charte non validée.

La charte doit être validée pour accéder au bureau.

3.2.1.4. Compte désactivé

Compte désactivé.

Le compte a été désactivé par un agent ou il s'agit d'un compte auto-inscrit non validé. Pour le réactiver, se rendre sur la liste des abonnés archivés ou celle des auto-inscrits, chercher l'abonné en question et cliquer sur l'icône d'activation.

3.2.1.5. Votre profil ne vous permet pas de vous connecter à ce poste

Votre profil ne vous permet pas de vous connecter à ce poste.

Le poste n'est par exemple autorisé que pour les enfants et un adulte a essayé de s'y connecter. Vérifier les paramètres du poste.

3.2.1.6. Votre cotisation n'est pas à jour

Vous devez avoir au moins une cotisation à jour pour utiliser ce service. Vérifier la cotisation de cet utilisateur dans le SIGB.

3.2.1.7. Le poste est réservé

Le poste est réservé. Seul le réservataire peut se connecter. S'il ne revient pas avant la fin du délai de grâce le poste repassera en mode libre-service.

3.2.1.8. La cotisation

Vous devez souscrire à la cotisation "???" pour utiliser ce service. Vous devez souscrire à la cotisation "???" pour utiliser ce service. Il a été demandé à Decalog de n'autoriser que cette cotisation à se connecter au poste. L'abonné doit donc disposer de cette cotisation dans le SIGB pour se connecter.

3.2.1.9. Vous êtes déjà connecté sur le poste XXX ou la tablette YYY

L'EPN implique que vous ne pouvez pas vous connecter sur deux équipements en même temps. Il est possible d'outrepasser cette restriction en autorisant les connexions simultanées sur la fiche de l'utilisateur.

3.2.2. Bouton « Arrêt »

Ce bouton, que l'on retrouve aussi sur le bureau de la session, permet plusieurs choses :

- De déconnecter la session media/cyber (pour se rendre par exemple sur une session administrateur
- D'arrêter le poste
- De le redémarrer
- De forcer les mises à jour Windows Update (celles-ci sont normalement automatiques)
- De lancer une mise à jour de tous les packages logiciels installés via **Chocolatey**
- De lancer un programme spécifique
- De modifier le mot de passe de l'utilitaire d'arrêt.

“ L'utilitaire d'arrêt est un logiciel simple protégé par un mot de passe qui vous est donné normalement lors de la formation. Si vous ne le connaissez pas, demandez-le au support.

3.2.3. Bouton « Catalogue »

Si les sessions anonymes sont activées et que la session anonyme est définie sur le poste, un troisième bouton apparaît dans la mire d'authentification, permettant de transformer temporairement le poste en poste OPAC. Cette session anonyme est en effet en liste blanche OPAC et permet uniquement de faire de la recherche documentaire sur le portail documentaire.

“ Il est possible de lancer le navigateur de manière automatique. Demandez cette option au support.

3.2.4. Bouton « Inscription »

Si les sessions anonymes sont activées et que la session anonyme est définie sur le poste, un troisième bouton apparaît dans la mire d'authentification, permettant de transformer temporairement le poste en poste d'auto-inscription à l'EPN. Cette session « inscription » est en effet dédiée à l'inscription de manière autonome de l'abonné. Une fois son compte créé tout ce

qu'il aura à faire sera de faire valider son compte par un agent.

“ Cette option nécessite l'activation d'une fonctionnalité de la part d'un technicien Decalog et le client EPN Windows soit réinstallé sur le poste.

3.2.5. Messages automatiques s'affichant sur la mire

3.2.5.1. Fermeture dans x minutes

Indique que l'espace fermera à l'heure saisie dans les horaires d'ouverture. Message uniquement présent que si l'allumage et l'extinction automatique sont activés.

3.2.5.2. Prochaine réservation à xx:xx

Indique qu'une réservation est attendue à telle heure pour éviter que quelqu'un ne prenne possession du poste juste avant.

Created 2026-07-15 13:40:22 UTC by Admin

Updated 2026-07-15 13:40:22 UTC by Admin